Envoyé en préfecture le 23/07/2026
Reçu en préfecture le 23/07/2026
Publié le
ID : 029-212902308-20260715-CCAS_2026_14-DE

commune de Querrien KUMUN KERIEN

DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL d'ADMINISTRATION du C.C.A.S.

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX, le quinze juillet, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) dûment convoqué, s'est réuni à 14h00 en session ordinaire, en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Stéphane CADO, Président.

Convocation du : 06 juillet 2026

Membres présents : Stéphane CADO, Marie-Noëlle ROBIN, Marianne MILER, Christelle FERREIRA, Patricia BOEDEC, Jean-Bruno GARNIER, Marie-Claire HELOU, Marie-Christine LAFITTE, Marie-Odile MOYSAN et Cécile KERUZEC.

Membres excusés : Gwen CADO qui donne pouvoir à Stéphane CADO (arrivée à 14h30), qui redonne pouvoir à Stéphane CADO (à son départ à 15h05).

Membres absents : Néant.

Madame Marianne MILER a été désigné secrétaire de séance.

---

n° 14./ juillet 2026

Charte d'engagement des bénévoles du CCAS

Plusieurs administrés de la commune se sont déjà proposés pour aider le CCAS lors d'évènements qu'il organise (goûter, repas, collecte annuelle de la banque alimentaire ...) Une charte d'engagement sera signée entre ceux-ci et le CCAS afin de fixer les valeurs à respecter (notamment la notion de discrétion et de neutralité.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité (11 voix) :

- **D'APPROUVER** ladite charte d'engagement ci-jointe.
- **D'AUTORISER** le Président et la Vice-Présidente à les signer avec chaque bénévole ne faisant pas partie du conseil d'administration du CCAS.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

En Mairie, le 15 juillet 2026
Le Président,

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de QUERRIEN 29310